

## Alliance navale

Que nous soyons officiers de marine, officiers spécialisés, officiers sous contrat, commissaires, INTRA, administrateurs des affaires maritimes, officiers d'administration, professeurs de l'enseignement maritime, officiers de réserve, VOA, sans parement ou avec velours pensée, gris cendré, gris perle, cramoisi, vert, brun loutre, bleu azur... nous avons tous nos spécificités, nous avons tous notre association amicale et nous avons tous en commun d'être ou d'avoir été marin et officier et d'avoir, pour une grande part, été formés au Groupe des écoles du Poulmic. C'est pour prendre en compte cette dimension commune qu'a été créée la FAOMA. Parmi ses buts, elle doit favoriser les liens de camaraderie et de solidarité et la synergie entre les associations qui la composent, soutenir et promouvoir le renom de la Marine nationale et de ceux qui la servent, l'esprit de défense et l'intérêt pour les activités maritimes. Pour réaliser cette ambition, nous avons mis en œuvre depuis quelques mois deux projets d'importance, et nous en prévoyons un troisième.

Le plus récent est la signature entre la FAOMA et l'ACORAM d'une convention de collaboration qui permettra aux deux associations de travailler en cohérence dès maintenant dans les domaines du rayonnement et de l'évolution de carrière. Ce n'est pas une nouvelle structure juridique (il y en a déjà beaucoup), mais un ensemble qui devra s'appuyer sur ce facteur commun « marin et officier », et développer toutes les actions coordonnées nécessaires. Afin de montrer que nous parlerons d'une seule voix et de nous faire connaître tant à l'intérieur de notre périmètre de marins qu'à l'extérieur, nous avons choisi d'appeler ce groupement fort de 10 000 membres : « Alliance navale ».

Le deuxième projet, dont s'achève la mise en place après avoir été lancé l'an dernier, est le « service carrière » de l'AEN. Héritier du SOC de l'AOVC, il développe ses activités et ses prestations au profit de tous les membres des associations de la FAOMA et de l'ACORAM, c'est-à-dire de l'Alliance navale.

(Vous trouverez toutes les informations dans la rubrique « service carrière »).

Le troisième projet à réaliser (et probablement pas le dernier) est de développer et de mettre en commun des réseaux tant pour les officiers en service que pour ceux qui ont une activité professionnelle. Là aussi, ils devront être communs à toutes les associations de la FAOMA et de l'Alliance navale, et tous leurs membres en être les bénéficiaires. L'AEN, par son histoire, sa reconnaissance comme association d'anciens de grande école, sa place dans la FAOMA (plus de la moitié des membres) se doit d'assurer un rôle important dans ce dispositif. A chacun d'entre nous de participer et de s'investir en fonction de ses disponibilités et de ses compétences.



**Jean de Cointet** (EN 66)  
 Président de l'AEN et de la FAOMA

## Dissuasion nucléaire

**V**ous trouverez dans ce numéro le compte rendu d'un colloque consacré à « la dissuasion nucléaire française (DNF) face aux défis et aux changements géostratégiques d'aujourd'hui et de demain », qui s'est tenu fin 2013 à Paris.

Ce type de manifestation est devenu rare tant il est vrai que la crise économique et les questions de sécurité intérieure ont éclipsé dans l'opinion publique les préoccupations relatives aux questions de défense. Si le sujet avait été abordé l'année dernière dans les discussions relatives au Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale, celui-ci était rarement sorti, même dans la presse, du monde clos des cercles militaires, industriels et des experts liés à la défense.

Il est à noter que ce colloque n'a fait appel à aucun intervenant institutionnel, ce qui a eu pour conséquence de lui donner une indépendance de ton assez nouvelle dans un débat sur ce sujet, mais a aussi permis à nos autorités politiques de s'exonérer de toute responsabilité dans les conclusions qui pourraient en être tirées.

Même si celles-ci n'engagent que leurs promoteurs, toutes les écoles, de l'opposition totale aux armements nucléaires au maintien en l'état, voire au renforcement de la DNF, ont pu ainsi s'exprimer. Pour autant, aucune tendance ne s'est réellement dégagée tant le clivage reste entier quant au sens que donnent les uns et les autres aux termes « dissuasion nucléaire » lesquels peuvent être classés en deux grandes catégories.

Ceux qui appartiennent à la première veulent avant tout n'en retenir que le terme « dissuasion », en considérant que, arme de non emploi, son caractère est finalement plus diplomatique que militaire et qu'elle joue un rôle égalisateur entre les nations militairement puissantes et celles qui le sont moins. Vu sous l'angle de la prolifération, l'exemple de la parité nucléaire entre l'Inde et le Pakistan montre qu'elle a plutôt conduit à l'apaisement des relations entre les deux pays. L'histoire depuis 1945 paraît effectivement leur donner raison.

Dans la seconde, en revanche, on ne prend en

compte que le terme « nucléaire », avec tout, s'agissant d'une arme, ce qu'il connote en termes de destructions massives des populations civiles ou de dégâts irrémédiables pour la planète et la vie humaine en général. L'arme nucléaire est en outre sans effet sur le terrorisme et, par nature, inadaptée aux règlements des crises régionales. Cette catégorie regroupe tous les « antis », que ceux-ci le soient pour des raisons religieuses, idéologiques environnementales, voire économiques du fait de son coût. Le débat reste donc entier et devrait continuer à l'être longtemps.

Un exemple d'actualité devrait néanmoins nous donner des éléments de réflexion, c'est celui du conflit qui oppose la Russie et l'Ukraine à propos de la Crimée.

Lors de la dissolution de l'U.R.S.S. en 1991, il avait été décidé que les républiques qui la composaient, devenues indépendantes, conserveraient les armes, y compris stratégiques, et les matériels entreposés sur leur sol.

L'Ukraine s'est ainsi retrouvée à la tête d'un arsenal nucléaire conséquent. (Près de 3 800 têtes et vecteurs). En 1994, sur la lancée de la grande vague de pacifisme qui succède à la Guerre froide, l'Ukraine renonce à ses armes atomiques<sup>1</sup> au grand soulagement, il est vrai, de la communauté internationale inquiète des risques de prolifération. A l'exception d'une petite partie qui sera détruite, le reste a été cédé aux forces à la Fédération de Russie.

En contrepartie, cette dernière, ainsi que les Etats-Unis et le Royaume-Uni, en qualité d'États dépositaires du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) se sont engagés à garantir l'intégrité territoriale de l'Ukraine<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, on peut se poser la question, et bon nombre d'Ukrainiens le font, de savoir si la Fédération de Russie et son président auraient la même attitude et tiendraient un langage identique à l'Ukraine si celle-ci avait conservé son arsenal nucléaire.

Je pense qu'une règle constante a régi les relations humaines tout au long de l'histoire : la sécurité de chacun est mieux assurée par un gros bâton que par les seuls bons sentiments. La dissuasion nucléaire s'inscrit dans cette règle.

**François Pézard** (EN 64)

*Rédacteur en chef*

1. Ce fut aussi le cas de la Biélorussie et du Kazakhstan.

2. Cet engagement explique la position en pointe des Britanniques dans les discussions entre Ukrainiens et Russes. François Mitterrand, encore président à l'époque, soucieux par principe de ne jamais engager la France dans des discussions internationales relatives au désarmement nucléaire, n'adhérait à cet accord que plus tard.

Avril 2014

la Baille n°323

ANCIENS DE,  
**la Baille**  
L'ECOLE NAVALE

1 **Editorial**

2 **Point de vue**

4 **Mémorial**

5 **Actualité**

*Le rapprochement entre l'X et l'ENSTA*  
par Bernard Collin

7 **Géopolitique**

*La dissuasion nucléaire française, quel avenir ?*  
par Max Moulin

11 **Histoire**

*Tupa'ia le grand Navigateur, première partie*  
par Emmanuel Desclèves

*La fin du croiseur Svetlana*  
par Michel de Andolenko

*L'École navale des Forces navales françaises libres*  
par Morgane Barey

22 **Tribune Libre**

*Coûteuses économies ...*  
par Max Moulin

*Quelle place pour une Marine au XXI<sup>e</sup> siècle ?*  
par Xavier Mazauric et Cédric Chetaille

*Commandos Marine*  
par Guilhem Desvignes

29 **Service Carrière**

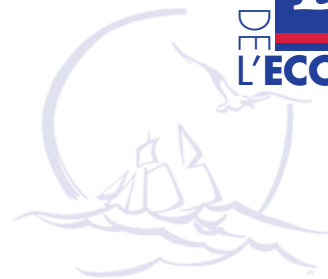
34 **Ecole navale**



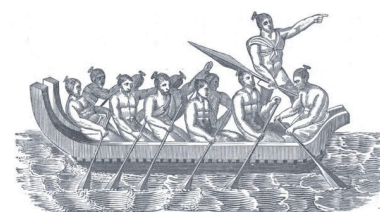
15



24



7



11

38 **Culture**

**Hublots**

par François Jourdir

**La mer en musique,**

**L'Île des morts de Sergueï Rachmaninoff**

par Jérôme Collin

**Plaques commémoratives**

par Pierre Deloye

**L'épée**

par Jacques Tupet

42 **Chronique**

**Les oisivetés d'un frégaton sur coffre**

par Luc de Rancourt

44 **Trop sérieux s'@bstenir**

49 **Vie des Associations**



## L'enseigne de vaisseau Blache

Dans le dernier numéro de *la Baille*, Bernard Collin rappelait que parmi les 376 officiers de marine "morts pour la France" au cours de la première guerre mondiale, 257 étaient issus de l'Ecole navale. Décédé le 23 septembre 1914, l'enseigne de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe **Georges Eugène Blache** eut le triste privilège d'être le premier AEN mort en opérations<sup>1</sup> dans ce conflit.

Né à Ambert (Puy-de-Dôme) le 9 août 1889, Blache intègre l'Ecole navale sur le *Borda* en 1908. Après l'Ecole d'application sur le *Duguay-Trouin*, il embarque successivement sur le croiseur-cuirassé *Edgar-Quinet* et le contre-torpilleur *Spahi* avant de rejoindre en 1914 la canonnière *Surprise*, stationnaire au Sénégal.

Construite au Havre par les chantiers Augustin Normand, la *Surprise* a été admise au service en 1896. Déplaçant 620 tonnes pour 56 mètres de longueur, capable de filer 13 nœuds, elle avait un équipage de 100 hommes. Son armement comportait deux pièces de 100 mm, quatre de 65 et quatre de 37.

En décembre 1916 la *Surprise* sera torpillée au mouillage de Funchal (Madère) par l'U38.

A Dakar lorsqu'éclate la guerre, Blache déplore de se trouver loin des combats et s'en ouvre à sa sœur dans une lettre datée du 28 août :

*"Mes camarades et moi nous espérons qu'on allait désarmer la Surprise et nous renvoyer en France, et j'aurais donné beaucoup pour être, ne fut-ce que simple soldat, à la frontière au lieu de me trouver tranquillement à l'abri dans le port de Dakar. Comme j'envie le sort de mon frère qui doit être entraîné de conquérir vaillamment ses galons d'officier. Dire que mon métier est de me battre, que l'on se bat depuis bientôt trois semaines et que je n'y suis pas. Enfin nous avons des ordres de Paris. On répare en hâte nos chaudières fort éprouvées par notre navigation intensive et nous allons repartir aussitôt prêts. Qui sait ? Nous aurons peut-être l'occasion de faire quelque chose pour la France !"*

Blache allait être exaucé puisque dès le mois de septembre la *Surprise* participe aux opérations contre le Cameroun allemand.

La *Surprise*, arrivée à Libreville le 19 septembre, avait pour instruction de transporter à Coco-Beach ville située à l'embouchure du Muni au nord du Gabon, la 7<sup>e</sup> compagnie de tirailleurs et de la soutenir dans son action contre cette place. La grosse difficulté résidait dans la navigation de nuit de Libreville à Coco-Beach à cause des hauts fonds et des grands courants régnant à cette époque de l'année.

Il importait d'opérer par surprise, de débarquer avant le jour un premier contingent et d'agir par l'artillerie, également avant le lever du jour, pour empêcher l'ennemi de prendre ses postes de combats.

Des renseignements parvenus à Libreville, il résultait que l'ennemi était puissamment défendu par des tranchées, les positions stratégiques de l'endroit, et qu'il possédait au moins deux mitrailleuses, une forte chaloupe et un vapeur de 400 tonnes. Le nombre de ses combattants, était de 23 européens et 90 miliciens, plus 10 indigènes et un certain nombre de prisonniers armés.

L'action fut chaude. La *Surprise*, sous le commandement du lieutenant de vaisseau **Auguste Mégissier**<sup>2</sup>, se présente devant Coco-Beach à 5 h du matin. A 5 h 20 une mitrailleuse ouvre le feu sur elle pendant plus d'une minute et couvre le navire de balles. L'enseigne de vaisseau Blache, officier de tir, est grièvement blessé à son poste. Il décède à bord le 23 septembre à 0 h 30 lors du retour à Libreville.

Une fois à terre les troupes françaises enlèvent brillamment à la baïonnette le poste allemand de Coco-Beach. En souvenir de ces combats, un monument aux morts sera édifié sur place en 1920.

Par la suite, le commandant **Miquelard**, qui dirige l'expédition, refoule l'ennemi dans l'intérieur du pays et, appuyé par la *Surprise* qui remonte le cours d'eau, achève en novembre la conquête de l'enclave du Muni.

Mort pour la France en opérations, l'enseigne de vaisseau Blache a reçu la citation suivante par décision parue au JO du 13 décembre 1914 :

*"Excellent officier. A dirigé avec habileté et avec le plus grand sang-froid le tir de la Surprise sous un feu violent de mitrailleuses. Blessé mortellement à son poste d'officier de tir au combat de Coco-Beach (21 septembre 1914)."*

Et par arrêté du 4 juin 1919 (JO du 7 juin 1919), il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

1. Le premier AEN déclaré "mort pour la France" pendant la guerre de 14 fut le capitaine de frégate Henri Gonzales de Linares (EN 1884) décédé subitement en rade de Cherbourg le 31 août à bord du contre-torpilleur *Dunois* dont il venait de prendre le commandement.

2. Le lieutenant de vaisseau Mégissier (EN 1890) décèdera à Kribi (Cameroun) le 2 décembre 1914, moins de 3 mois après l'action contre Coco Beach, d'un "abcès pernicieux" et sera déclaré "mort pour la France".



La canonnière Surprise

Au coucher du soleil comme aux matins glorieux,  
nous nous souviendrons d'eux.